



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

La communauté est appelée à jouer un rôle important dans la réussite

Rimouski, le 16 août 2005 – La Commission scolaire des Phares maintiendra son cap vers la réussite en 2005-2006. La réussite de tous les élèves qui lui sont confiés demeure l'objectif incontournable, la mission même de la Commission scolaire des Phares.

La poursuite de cet objectif amène la Commission scolaire à mettre de l'avant plusieurs moyens d'action, dont un soutien accru aux élèves en difficulté, la promotion d'un partenariat avec la communauté et le développement du secteur de la formation professionnelle en lien étroit avec les besoins des entreprises de la région.

La Commission scolaire ajoute des ressources pour les élèves en difficulté. Au cours de la prochaine année, le défi consistera également à consolider les modèles d'intervention. Le succès des interventions auprès des élèves en difficulté est en grande partie lié au travail d'équipe (enseignants, professionnels impliqués, directions d'école, parents) et aux partenariats établis avec des organismes du milieu (CLSC, Centre Jeunesse, Centre de réadaptation en déficience intellectuelle).

Dans le secteur de la formation professionnelle, les efforts qui ont été investis récemment par Rimouski Ville étudiante pour permettre aux jeunes de mieux concilier leurs études et un travail rémunéré ne pourront que favoriser la réussite des élèves de la Commission scolaire. *« Nos élèves en formation professionnelle sont souvent sollicités par des employeurs, même avant la fin de leurs études. Ils risquent d'être sollicités encore davantage dans un contexte prévu de pénurie de main-d'œuvre dans certains secteurs d'emploi. La mesure mise de l'avant par Rimouski Ville étudiante qui fait des entreprises des partenaires de la réussite nous sécurise beaucoup et nous démontre que plusieurs employeurs sont prêts à offrir du travail à temps partiel aux élèves, mais tout en respectant leur horaire scolaire et en les encourageant à terminer leur formation »*, explique le directeur général de la Commission scolaire des Phares, M. Paul Labrecque.

Par ailleurs, dans le secteur des jeunes, les écoles auront à relever d'importants défis dès l'automne 2005 : appropriation des dispositions du nouveau Régime pédagogique, implantation de la Réforme au secondaire, poursuite et révision des plans de réussite et

renforcement du partenariat avec la communauté. Dans un souci de consulter davantage la communauté, la Commission scolaire des Phares mettra en place certains mécanismes qui permettront de mesurer le taux de satisfaction de la population à l'égard des services qu'elle offre et de recueillir les commentaires et suggestions. Un sondage et le développement d'outils interactifs sont parmi les moyens envisagés. *« Il est très important, pour une commission scolaire, d'être à l'écoute des attentes de la population qu'elle dessert »*, conclut le Directeur général.

-30-

Source : Paul Labrecque
Directeur général
Commission scolaire des Phares
723-5927, poste 1010